COLONISATION AGRICOLE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LA COMMUNE DE SAVE.

Yabi Olladékpo ADEYANDJOU;
Biaou O. Evariste ADEOTI ;
Département de Géographie et Aménagement du Territoire
Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
olladeboni@gmail.com

Résumé

Avec une croissance démographique annuelle de l'ordre de 3,5% et une densité de population estimée à 87 habitants/km², le Bénin est l'un des pays les plus densément peuplés d'Afrique subsaharienne. Il s'ensuit une forte demande en produits agricoles et produits forestiers non ligneux et une destruction des écosystèmes pour l'agriculture. L'objectif de cette recherche est d'apprécier le niveau de production agricole à travers les différents systèmes pratiqués aussi bien par les migrants que par les autochtones locaux et de faire ressortir l'impact de la colonisation agricole sur les ressources naturelles de la commune de Savè. L'approche méthodologique s'articule autour des observations directes et des enquêtes de terrain à l'aide des questionnaires et guides d'entretien adressés aux populations. Au total, 174 paysans et colons qui ont au moins quinze (15) ans d'expériences ont été enquêtées dans 10 villages provenant de cinq arrondissements. Pour apprécier l'évolution des superficies agricoles et la modification des écosystèmes sur une durée de 20 ans, des cartes d'occupation du sol de 1995 et 2015 ont été réalisées à partir des images LANDSAT. Le model PEIR a été utilisé pour le traitement et l'analyse des résultats de ces données d'enquête.

Les résultats ont révélé que les systèmes de production des migrants (défrichement du sol par le feu appauvrissant le sol, 3 - 4 ha de terres emblavées par an et par spéculation, production de charbon de bois) contrastent et sont plus dégradants de l'environnement que ceux utilisés par les autochtones (trois spéculations associant le manioc et des Légumineuses par hectare /an) pendant 3-4 ans avant la jachère. L'intensité de la pression foncière en faveur des cultures a engendré des conséquences néfastes sur les ressources naturelles et mis l'accent sur les facteurs de dégradation de ces ressources naturelles. L'étude diachronique de la dynamique d'occupation du sol a révélé que les écosystèmes forestiers et dérivés naturels surtout les galeries forestières (1216.ha de réduction), la savane arborée et arbustive a régressé de 125130 ha soit le quadruple de sa superficie de 1995 en faveur d'une mosaïque de cultures et jachères (49580 ha), les plantations (18810ha) et l'extension des agglomérations et hameaux (1111.ha). L'exploitation anarchique et extensive des terres compromet la disponibilité en ressources biologiques et implique de réformer la réglementation foncière et de promouvoir l'agroforesterie des espaces agricoles.

Mots clés : *Colonisation agricole ; Gestion ; Ressources naturelles, Savè*

Abstract

Present research dwellt too long on agricultural colonization and natural stock management in the Savè area. The objective of this research is to appreciate the agricultural level of production through the various systems practised as well by the migrants as by the local autochtones and to emphasize the impact of agricultural colonization on the natural resources of the area. The choice of this topic is justified by the pressure undergone by the natural resources because of agricultural colonization.
The methodological approach adopted in this research is articulated around the information retrieval, the direct observations, the investigations of ground using the questionnaires and guides of maintenance addressed to the populations. On the whole, 174 people were surveyed in 10 villages and relate to the causes of the migrations, the origin of the migrants, the types of migrations, the farming systems applied to the beginning as on arrival by the migrants and those of the autochtones and finally to the environmental damage on cultivated surfaces. The treatment and the analysis of the results of these data were possible thanks to model PEIR.
The results obtained show the systems of production of the migrants are more degrading that those used by the autochtones. The intensity of the land pressure by the cultures generated harmful consequences on the natural resources. This research stressed the factors of degradation of these natural resources and the ways and means to cure it. Indeed, the strong use of the grounds causes the exhaustion and the scarcity of the cultivable grounds and has as a consequence the fall of the agricultural production. The strong pressures exerted on the ground are at the base of the creation of about thirty firm transforms in villages are created. Lastly, the speculations like the yam and cotton constitute also the factors of degradation of space.
Key words: *Agricultural colonization; Management; Natural resources Savè.*

Introduction

En Afrique et au Bénin en particulier, la pression démographique associée aux modes d'exploitation en général des terres et de consommation des ménages, rendent pénible les cultures (Wokou, 2007). Selon cet auteur, les facteurs humains sont en partie responsables des conséquences économiques de la dégradation des terres. Selon Biaou (2002), les pratiques agricoles actuelles caractérisées par l'agriculture itinérante sur brulis, l'utilisation des pesticides sur le coton et le niébé, soumettent l'environnement à une pression importante entrainant une destruction des écosystèmes. Les problèmes d'équilibre entre l'homme et la nature ont commencé à préoccuper les spécialistes des questions de la population à partir de la révolution industrielle en Europe au XVIII° siècle (Kakpo, 2009). La satisfaction de fortes demandes en produits de récolte et produits forestiers provoque d'importantes exportations des éléments nutritifs des terres et

des forêts. Il s'en suit alors une dégradation de ces ressources du fait de l'action anthropique (Tohinlo, 2001). En effet, au cours des deux dernières décennies, avec l'accroissement des effectifs de la population, la durée des jachères s'est raccourcie et l'on assiste à la dégradation des écosystèmes (Adjahossou, 2005). Ce secteur porte encore espoir au regard des conditions naturelles favorables et l'importance des ressources humaines dont il dispose. (Afouda 2008)

Le département des Collines au Bénin n'est pas resté en marge de la dynamique que connaissent les activités agricoles. Il est devenu un lieu d'accueil de beaucoup de colons agricoles qui se livrent à des pratiques et à des formes d'utilisation des ressources végétales et animales, peu respectueuses de l'environnement (Oloukoï, 2005).

Conscients de l'importance de l'agriculture et de la valorisation des ressources naturelles, la population de la Commune de Savè n'est pas épargnée d'une pareille situation et s'investit dans l'amélioration des techniques culturales et la gestion des problèmes fonciers.

1. Présentation du milieu d'étude

La Commune de Savè est située dans la partie centrale du Bénin et au Sud-Est du département des Collines avec une superficie de 2 228 km², elle est localisée entre 7°10' et 8°22' de latitude nord et 2°10' et 2°45' de longitude est. Elle est limitée au nord par la Commune de Ouèssè, au sud par la Commune de Kétou dans le Département du Plateau, à l'ouest par les Communes de Glazoué et de Dassa -Zoumé, à l'est par les Etats d'Oyo, de Kwara et d'Ogun de la République Fédérale du Nigeria (Figure 1).

La Commune de Savè est située à 255 km de Cotonou ; elle est constituée de huit arrondissements dont trois urbains (Adido et Boni, Plateau,) et cinq ruraux (Sakin, Offè, Kaboua, Bèssè, Okpara). Ces arrondissements sont subdivisés en 24 villages et 14 quartiers de ville soit un total de 38 villages. (Atlas monographique du Bénin, 2001). La commune est administrée par un conseil communal de 17 membres élus pour un mandat de cinq (5) ans. A la tête de ce conseil se trouve un Maire assisté de deux (2) adjoints. Par ailleurs, le fleuve Okpara sert de frontière entre la Commune et la République Fédérale du Nigeria.

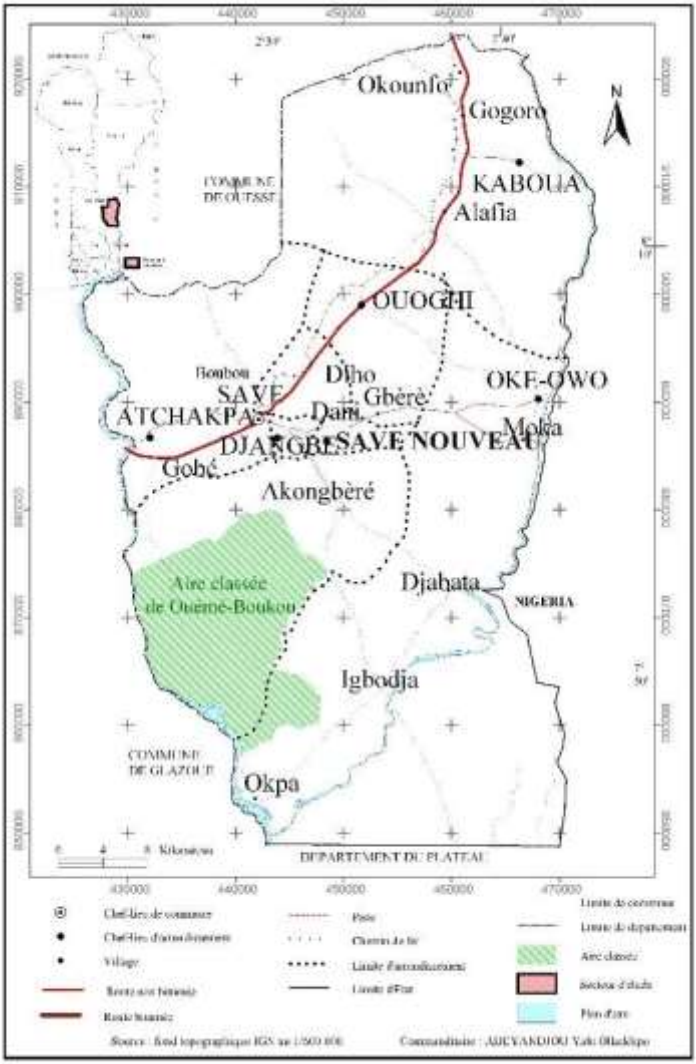

Figure 1 **:** Situation géographique et administrative de la commune de Savè

2. Démarche méthodologique

2.1. Echantillonnage

Dans cette étude, la méthode non probabiliste a été adoptée suite à l'existence de la base de sondage. Ainsi, l'échantillonnage a été opéré par le choix raisonné. L'enquête initiale auprès des différents groupes cibles des colons et des autochtones agricoles a permis l'identification des localités ayant subi la colonisation agricole. Ce critère a mesuré à partir des statistiques agricoles disponibles, les superficies emblavées par saison et des observations faites lors de l'enquête exploratoire.

Ainsi, cinq arrondissements sur huit sont concernés. Dans chacun de ces arrondissements, des localités ont été visitées. Les populations cibles sont les paysans et les colons qui ont au moins quinze ans d'expériences dans le domaine agricole dans la localité parce que ceux-ci sont sensés bien parlé des techniques culturales utilisées dans cette Commune.

La taille de l'échantillon pour cette étude au niveau de la commune est déterminée suivant Schwartz (1995).

$X = (Z\alpha)^2 \times pq/i^2$; avec :

X = la taille de l'échantillon ;

$Z\alpha = 1{,}96$ Ecart réduit correspondant à un risque α de 5 % ;

p = n/N ; avec p=proportion des ménages des cinq (05) arrondissements de la commune (n) par rapport au nombre total de ménage dans la commune.

Ainsi, p = n/N

= 5384 / 41024

= 0,13 soit 13 %

i = précision désirée égale à 5 %

q = 1- p = 1- 13 % = 87 %

Donc $X = (1{,}96)^2 \times 0{,}13\ (0{,}87) / 0{,}05^2 = 173{,}79$; soit 174 ménages.

Le nombre de ménages enquêtés par arrondissement est indiqué dans le tableau I.

Tableau I **:** Répartition de l'échantillon par arrondissement

Arrondissements	Nombre de ménages agricoles	Ménages enquêtés	Pourcentage (%)
Bessé	5384	23	13,22
Boni	7609	32	18,39
Offè	9926	42	24,14
Plateau	10648	45	25,86
Sakin	7457	32	18,39
Total	**41024**	**174**	**100**

Source : INSAE et enquête de terrain, mars 2015

Au total, 174 ménages ont été interrogés dont 09 élus et agents de la mairie, 05 agents du Centre Communal pour le Développement Agricole CCDA et 160 chefs ménages lors des enquêtes de terrain. Leur tranche d'âge est de 20 à 50 ans en majorité de sexe masculin. En marge des autochtones qui sont locuteurs Tchabè, la plupart sont des Yoms, des Berbas, des Ditamaribès du nord-ouest Bénin et une minorité du Sud constitué des Mahis et Fons et sont d'un niveau d'instruction de toute catégorie (mauvais, moins bon et bon).

2.2. Techniques de collecte des données

- Techniques de collectes des données

Trois techniques ont été utilisées dans la collecte des données. Il s'agit :

- des entretiens individuels qui ont permis d'être en contact direct avec la population concernée et de connaître le niveau de compréhension et d'implication de chaque enquêté sur le problème posé.

- de la Méthode Active de Recherche Participative (MARP) qui a permis de collecter des informations auprès des populations paysannes, des responsables d'organisation paysannes. Avant l'interview, un lien de familiarité et de confiance a été créé avec ces différents acteurs agricoles (agriculteurs, agent des eaux et forêts, agent du CeCPA, responsables des organisations paysannes) pour faciliter la collecte de données. La MARP a permis d'avoir leur opinion, leur niveau de compréhension sur

la gestion des ressources naturelles et leur vision sur la protection de l'environnement. - de La technique de focus group qui a permis de vérifier la conformité des informations reçues individuellement par la Méthode Active de la Recherche Participative. Grâce à cette méthode, les enquêtés ont donné librement leurs points de vue par rapport aux différentes techniques culturales et leurs effets sur l'environnement.

- Dynamique d'occupation du sol et impact sur le couvert végétal

La dégradation du couvert végétal représente le premier indicateur de la dégradation des ressources naturelles. L'état de la végétation du secteur a été décrit. Pour apprécier la dynamique de l'occupation du sol, une étude diachronique a été faite. Ainsi, les cartes d'occupation du sol de 1995 et 2015 ont été réalisées et comparées pour apprécier l'évolution des superficies agricoles et la modification des agglomérations au bout des 20ans. Elles permettent également d'apprécier le niveau de dégradation du couvert végétal et surtout les essences ou les espèces les plus touchées.

3. Résultats

3.1 Contexte des migrations dans la commune de Savè

Pour les mouvements migratoires, nous avons distingués plusieurs causes en fonction des populations ayant migrées dans la zone. Il s'agit surtout de la recherche des terres propices pour la culture d'igname, de la recherche des terres cultivables et de la transhumance et la pêche. Ainsi, trois types de migrants ont été caractérisés : Les migrants permanents, les migrants saisonniers et les migrants temporaires.

Les migrants permanents (83 %) regroupent la grande majorité de ceux qui sont installés en un seul endroit depuis leur arrivée dans la zone de colonisation avec une seule exploitation agricole. Les migrants saisonniers (7 %) sont, quant à eux, des salariés agricoles qui viennent pendant les périodes fixes de l'année à savoir de mars à mai et de juillet à septembre, pour exécuter certains travaux champêtres (labour et sarclages) et qui repartent une fois les travaux achevés. Les migrants temporaires (10 %) constituent la catégorie de ceux qui ont deux exploitations agricoles dans les régions différentes à savoir une exploitation agricole dans leur région d'origine et une autre dans la zone de colonisation agricole. De tous ces migrants, ce sont les permanents

qui sont plus représentatifs à cause de leur ancienneté dans la région (Tableau II).

Tableau II : Types de migrants

Migrants	**Permanent**	**saisonnier**	**Temporaire**
Villages colonisés (arrondissement d'appartenance)	Boubouh (Plateau) Kpatcha et Tchin-tchin (Sakin) Atchakpa et Dani (Offè) Igbodja, Bessé e (Bessé)	Dani (Offè) Igbodja (Bessé) Boubouh (Plateau)	Atchakpa II (Offè) Boubouh I et II (Plateau)
Régions de provenance des migrants	Atacora-Zou et Couffo	Zou-Sud et Atacora	Bohicon ; Abomey et Djidja

***Source** : Enquête de terrain, Avril 2015*

En ce qui concerne l'intégration des migrants dans la zone de colonisation, les premiers immigrés ont contacté directement les propriétaires fonciers. Quant aux autres migrants venus par la suite, ils se sont installés grâce à l'assistance des parents, alliés et amis ou des gens de la même localité qu'eux. Par ailleurs, certains immigrés ont changé de catégorie en se sédentarisant davantage. C'est le cas des migrants saisonniers qui après deux ou trois ans de salariat agricole finissent par s'installer définitivement à la faveur des facilités d'emprunt de terre et des relations tissées lors de leurs séjours passés dans le milieu. Cette situation favorise la cohabitation pacifique des anciens ouvriers agricoles avec leurs hôtes dans le même village, la même ferme de culture et parfois dans la même concession. C'est aussi l'une des formes d'intégration dans la zone de colonisation agricole.

3.2. Création des fermes et hameaux

Au sud de la commune de Savè, les localités d'Atchakpa I et de Gobé sont des créations anciennes. Le fondateur du village s'est installé vers les années 1900 pour Atchakpa I et 1921 pour la localité de Gobé. Leurs coutumes et leurs totems ont fait que ces migrants avaient très tôt les mêmes privilèges que les propriétaires terriens de la surface cultivable, le régime foncier reste lâche. C'est ce qui explique le fait que le secteur de Savè est devenu une zone d'immigration.

3.3. Mode d'accès à la terre

L'importance des terres pour la survie des Tchabè est d'une grande évidence étant donné qu'elle relève du « sacré ». La terre est un don de Dieu ; par conséquent, lorsqu'un Tchabè la vend, il s'est vendu lui-même dans la mesure où il n'aura aucun droit d'usage et d'exploitation sur le terrain vendu. La terre occupe une place prépondérante dans la vie des populations parce qu'elle a toujours été l'élément autour duquel se fait la consolidation des liens intercommunautaires. Elle sert d'instrument de signature de pacte qui signifie littéralement « A n'monlè » en langue nagot entre les différentes localités Tchabè. Cependant, il arrive que des colons agricoles (environ 5%) des permanents vendent frauduleusement des portions de terre aux temporaires. Cette situation représente parfois une source de tensions ou de conflits ayant pour conséquence l'expropriation des terres par moment. La gestion de la terre est faite en fonction du niveau d'instruction et de la qualité ou la nature des propriétaires terriens. Ces derniers sont soit de la dynastie royale amoutchou connu sous le nom local de « Omo o'nlè » qui signifie héritier propriétaire terrien, soit de la famille des djaloumon ou de djabata. De toutes les manières, l'importance de la terre ne complique pas son acquisition ou son accès par n'importe qui, fut-il allochtone en dépit des conflits éventuels.

Différents modes d'acquisition des terres favorisent son appropriation durable avec des droits complets. Ils englobent des droits traditionnels comme : l'héritage, le don et le mode monétarisé de l'achat. La figure 2 présente le mode d'acquisition des terres dans la Commune de Savè ; elle révèle que l'héritage est le plus dominant.

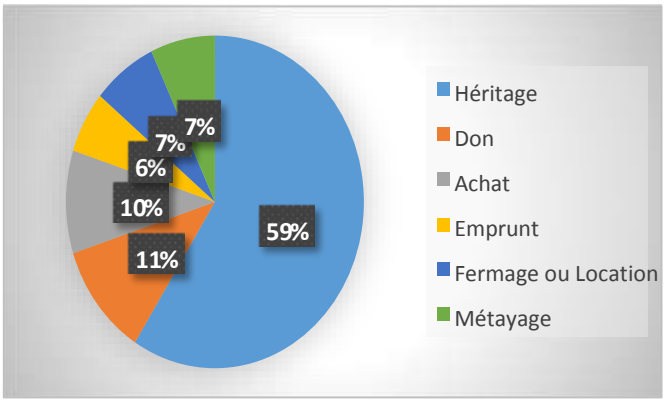

Figure 2 : Mode d'acquisition des terres dans la Commune de Savè
Source : Enquête de terrain, Avril 2015

L'héritage est le mode par lequel un individu (fille ou garçon) obtient un domaine à la suite du décès d'un parent proche. Chez les Tchabè, les garçons sont souvent privilégiés dans le partage de l'héritage surtout si ce dernier renferme des plantations. Quant au don, c'est le mode par lequel un individu reçoit « définitivement un domaine sans une contrepartie remarquable ». Il se fait aux autochtones et même aux premiers migrants agricoles (cas d'Alafia). Une mention spéciale est faite aux migrants mariés aux enfants du village d'accueil, ils peuvent acquérir définitivement des terres de façon bénévole et planter des espèces pérennes. Ce qui témoigne de l'ouverture de la zone d'étude aux colons agricoles. L'achat (10 %) est une pratique qui permet au propriétaire légal de céder un domaine à un acquéreur qui en devient le nouveau propriétaire moyennant une compensation financière. En d'autre terme, l'achat est une acquisition, un transfert de propriété permettant à l'acheteur de gérer à sa guise la terre achetée en pratiquant des cultures pérennes.

L'emprunt (6 %) est un mode d'accès au foncier qui accorde un droit d'usufruit mais pas un droit de propriété, avec interdiction de planter des cultures pérennes. Pour s'installer, l'emprunteur donnait quelques boissons ou autres choses comme des vivres avec une modique somme aux propriétaires fonciers en signe de gratitude. Le propriétaire ne reçoit pas une rente directe mais il peut lui arriver de réclamer des baux. Cette pratique est ancienne et a couru intensivement de 1921 à 1990 et

timidement à nos jours. Dans la zone, près de 58 % de colons agricoles ont emprunté leur domaine d'exploitation. De nos jours, les actes consacrant l'emprunt de terre sont en train d'être remis en cause. Leurs utilisateurs font clandestinement des levers topographiques, ce qui constitue une bombe à retardement. Dans la majorité des cas, la durée de l'emprunt est indéterminée chez les 95 % de l'échantillon, et compte tenu de l'insécurité foncière, le colon agricole emblave des superficies selon sa capacité sans inquiétude, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'environnement. Sept pour cent (7 %) de la population enquêtée utilisent le fermage ou la location. Dès 1991, des modifications de conditions d'accès à la terre ont été observées. Le fermage permet à l'individu d'obtenir le droit d'utiliser un domaine en contrepartie d'une somme d'argent appelée rente à verser au propriétaire ou au comité de gestion du foncier villageois. Dans le secteur de Savè, le paiement se fait généralement à la fin des récoltes et le locataire est interdit de planter des arbres. La location est pratiquée avec des modalités variant d'une localité à une autre. Actuellement, des colons pratiquent le fermage. Ce fut seulement dans le village de Ouoghi dans l'arrondissement de Sakin que le système de location est formalisé avec des textes fondamentaux bien précis et documentés.

Avec ces statuts, l'attribution des terres est soumise au paiement d'une somme et d'une rente foncière. En effet, le preneur est tenu de verser dix mille (10.000) francs CFA et une rente foncière de deux mille (2.000) francs CFA à l'hectare par an en espèce. Il ne doit pas dépasser 2 ha de terre cultivable. Le contrat de location ne peut excéder 5 ans renouvelables une fois.

Ailleurs comme à Diho, Boubouhou, Alafia, Montèwo et Atessè. Les statuts n'existent pas mais les termes de contrat de location sont bien déterminés. Le preneur doit payer 3.000 à 5.000 francs CFA par ha et par an avec 2.000 francs CFA au début de la demande dans les trois dernières localités citées. Au niveau des terres contrôlées par les propriétaires terriens du centre-ville de Savè, les colons paient 5.000 FCFA par ha et par an. Environ 1000 km² de terres emblavées font objet de fermage.

Le métayage (7 %) est le nouveau mode d'accès à la terre apparu dans la zone d'étude. Par ce mode, l'individu reçoit une terre qu'il met en valeur et paie par la suite une rente en nature. Le métayer paie son droit

de fermage à un comité villageois et le propriétaire met des plantations dans son champ. Les modalités de partage ne sont pas formelles. Si l'entretien de la ferme est fait par le métayer, il reçoit la moitié des revenus de la plantation, mais si l'entretien est assuré par le propriétaire, celui-ci est libre de faire le partage ou non.

3.4. Dynamique d'occupation du sol et impact sur le couvert végétal

La comparaison des cartes d'occupation du sol de 1995 et 2015 (Figure 3 A, B) révèle que la destruction du couvert forestier représente le premier indicateur de la dégradation des ressources naturelles.

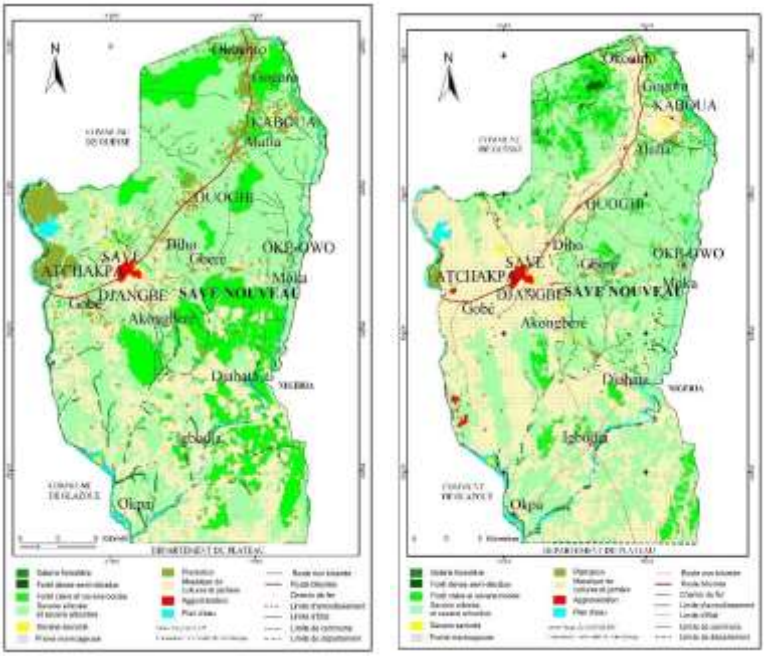

Figure 3 : Carte d'occupation du sol de la Commune de Savè en 1995 et en 2015

Les deux figures ont permis de déterminer la superficie occupée par chaque formation végétale au cours de la période des deux années (Tableau III).

Tableau III : Dynamique de l'occupation du sol dans la Commune de Savè entre 1995 et 2015

Unité d'occupation du sol	**Superficie 95_ha**	**%**	**Superficie 2015_ha**	**%**	**Evolution**
Forêt dense semi-décidue	147	-	98	0,06	+0,06
Forêt galerie	18077	3,84	7845	3,51	-0,33
Forêt claire et savane boisée	34935	11,49	19957	21,73	+10,24
Savane arborée et arbustive	134935	68,43	110861	17,02	-51,41
Prairie marécageuse	277	4,51	437	26,07	+21,56
Plantation	951	5,74	18810	7,77	+2,03
Savane saxicole	461	0,42	471	0,52	+0,10
Mosaïque de cultures et jachères	30992	3,74	73928	21,02	+17,28
Agglomération	923	0,32	2034	0,43	+0,11
Plan d'eau	1106	1,51	1187	1,60	+0,09
TOTAL	**222805**	**100 %**	**222805**	100 %	00,0

Source : Images LANDSAT, 1995 et 2015 : calculées à partir des données de CENATEL

Ces données révèlent que la plupart des composantes de la végétation ont connu une progression en d'hectares entre 1995 et 2015. Ainsi, la forêt claire et savane boisée a connu une progression de 21890 ha entre 1995 et 2015. Il en est de même de la savane arborée et arbustive sous emprise agricole qui a connu une augmentation de 23560 ha pendant la même période. La superficie des agglomérations s'est accrue également

de 217 ha. Les formations végétales inexistantes en 1995 sont nouvellement apparues en 2015 et elles sont assimilées à une progression (147,9 de forêt dense sèche, 18810 ha de plantations et 49580 ha de mosaïque de cultures et jachère. Cette situation s'explique par la demande de plus en plus croissante de terre par les producteurs agricoles et les exploitants des produits forestiers.

Cependant, d'autres écosystèmes ont régressé compromettant leur disparition si la tendance se maintient. Il s'agit de la forêt claire dont la superficie a relativement diminué de 1216 ha entre 1995 et 2015, la savane arborée et arbustive qui a régressé de 125130 ha soit le quadruple de la superficie de 1995. Les écosystèmes stables sont les surfaces rocheuses et des cours d'eau dont les superficies sont invariables.

En somme, il y a une tendance à l'extension des unités comme la forêt claire et savane boisées, les savanes arborées et arbustives sous emprise agricole et enfin les agglomérations. Corrélativement, on assiste à une réduction des galeries forestières et des savanes arborées et arbustives qui ont été converties en espaces agricoles en 2015 comme l'illustre l'apparition des mosaïques de cultures et jachères.

Les taux d'évolution brute et taux moyens annuels calculés permettent de mieux apprécier l'évolution de ces unités. En effet, le rythme varie en fonction de chaque unité. Les forêts galeries et les savanes arborées et arbustives sont les plus entamées par la dégradation de l'environnement. Ainsi, les massifs forestiers sont astreints aux effets de l'action anthropique et ont converti ces superficies en mosaïque de cultures et jachères.

Les plus importantes galeries forestières se retrouvent le long des grands cours d'eau tels que l'Ouémé et l'Okpara. Les informations sur la végétation montrent une forte proportion de la savane arborée et arbustive à emprise agricole suivie de la forêt claire et de la savane boisée y compris les agglomérations. Cette situation traduit l'essor du développement agricole dans le milieu et l'installation des colons agricoles ayant conduit à la création des fermes et hameaux de cultures et à l'extension des agglomérations existantes.

De plus en plus, la savane à emprise agricole est transformée en champs et jachères qui d'ailleurs constituent l'unité la plus dominante du

secteur. La plupart des terres suivies de la savane arborée et arbustive ont connu une extension de superficies.

3.5. Facteurs de la forte utilisation des terres

Les causes de la forte utilisation des terres dans le secteur d'étude sont multiples. La raison fondamentale est l'épuisement et la rareté des terres cultivables. Ce qui est dû à la dynamique qui caractérise et affecte ces espaces et a pour corollaire la baisse de la productivité agricole.
L'évolution des superficies défrichées explique la transformation de la plupart des unités de l'occupation du sol en champs et jachères.
La plupart des paysans (environ 90 %) observe une période de jachère comprise entre 0 et 4 ans en moyenne. En effet, les autochtones du milieu sont fortement attachés à leur système de production qui consomme moins d'espaces et qui est moins itinérant par rapport aux colons agricoles. La plupart de ces autochtones occupent des terres avec *l'Anacardium occidentale* qui a pris aujourd'hui de l'ampleur à cause de son importance économique. De fortes pressions sont exercées sur les terres au point où plus d'une trentaine de fermes devenues villages agricoles ont été créées par les habitants de la commune de Savè. La pratique de la culture itinérante sur brûlis a favorisé l'extension des superficies agricoles par les producteurs. Elle est à la base de longues durées de jachères pratiquées dans la commune.
D'une manière générale, l'agriculture pratiquée par les paysans est beaucoup plus extensive qu'intensive, ce qui explique les grandes superficies emblavées. Les spéculations comme l'igname et le coton facilitent beaucoup plus la dégradation de l'espace.

4. Discussion

4.1 : Mode d'accès à la terre

Dans le Département des Collines et plus précisément dans la Commune de Savè, six types de mode d'accès à la terre s'observent à savoir l'héritage, le don, l'achat, le métayage, l'emprunt et la location. Ce résultat n'est pas conforme aux observations de Sogui Doogui (2017) dans la Commune de Sinendé, Dossa (2013) dans la commune de Sègla (2013) dans la Commune de Dassa-Zoumé. Ce résultat découlerait de la dominance de la tradition de ces milieux.

La tendance générale observée au niveau de la dynamique d'occupation du sol est l'augmentation des superficies agricoles, de la mosaïque de cultures et jachère, de la forêt claire et savane boisée et des agglomérations et ceci aux dépens de la savane arborée et arbustive et de la forêt galerie. Cette analyse confirme les conclusions tirées par Vodougnon (1996) dans une étude sur la dynamique du sol sur le plateau d'Abomey. Il a démontré que la variation de l'occupation du sol se fait au profit des champs et jachères et cette dynamique est la conséquence de la pratique de l'agriculture itinérante sur brulis comme principale technique culturale depuis des décennies sur le plateau. Cette pratique agricole est associée à des feux de végétation et à l'abattage des arbres pour la fabrication du charbon de bois et l'obtention du bois de chauffe. Dans le même ordre d'idées, AKoegninou et *al* (1997) dans leurs travaux sur la cartographie et l'étude de la dynamique de la formation végétale de l'aire classée dans la commune de Savalou, ont constaté une progression des champs et jachères et une extension des agglomérations au détriment des formations végétales denses. Ils ont conclu qu'il s'agit d'un impact considérable de l'activité humaine se traduisant par la raréfaction des grands arbres comme *Afzelia africana, Anogeissus leiocarpus, Burkea africana, Pterocarpus erinaceus, Isoberlinia doka*, utilisés comme combustibles pour la fabrication de la farine de manioc. Une des conséquences de cette dégradation est la migration des populations rurales en vue de la conquête de nouvelles terres. Ainsi, il est constaté que l'homme a commencé par s'attaquer aux lieux les plus sacrés à cause du manque de terres fertiles. Mama (2002) dans une étude plus approfondie au centre du Bénin précisément dans la commune de Savè, Ouèssè et Tchaourou, a relevé la même tendance. Plus loin, dans ses analyses, il a remarqué que cette dynamique de l'occupation du sol affecte la cohésion sociale des populations, induit les populations à la conquête de nouvelles terres et déplace de plus en plus le front des activités agricoles des plateaux vers les milieux hydromorphes comme les forêts galeries.

L'intensité de l'utilisation des terres dans le secteur d'étude est une indication de la conséquence de la dynamique du milieu dans les années à venir. De ce point de vue, il faut réaliser des études de modélisation devant permettre de sauvegarder le reste des écosystèmes naturels et de la biodiversité. Cette intensification de l'utilisation des terres entraîne

des répercussions sur les ressources naturelles du milieu. Concernant le mode d'accès à la terre, il faut retenir de nos jours que c'est le consensus d'emprunt de terre avec usage des rentes annuelles et le contrat annuel renouvelable qui est une pratique courante par rapport à la vente des terres dans la localité.

4.2 : Impact des systèmes de production

Au niveau de l'utilisation des terres, les systèmes de production varient en fonction de colons ou migrants agricoles et des agriculteurs autochtones. Lors de la préparation du sol, les migrants font beaucoup plus le défrichement par le feu et ils emblavent plusieurs superficies (3 à 4 ha) la première année avec plusieurs spéculations tandis que les autochtones cultivent environ trois spéculations sur 1 ha de terre par an. La pratique culturale des Tchabè permet de conserver la fertilité du sol sur une période de 4 à 5 ans avant de le laisser en jachère alors que celle des migrants appauvrit le sol et le rend désert en l'espace de quelques années seulement. En fait, les cultures du manioc, du haricot et de l'arachide par les autochtones enrichissent le sol et le conserve pour longtemps. Les migrants par contre brûlent beaucoup d'espaces à la fois la même année pour semer séparément une spéculation par ha. L'année qui suit, ils font du charbon avec tous les grands arbres de la superficie emblavée l'année précédente, puis ils emblavent d'autres espaces pour de nouvelles cultures. Or, le défrichement par le feu compromet la microfaune du sol et appauvrit ce dernier qui perd tous ses éléments nutritifs. Il est l'une des mauvaises pratiques culturales de la localité. En conséquence, les migrants participent à la désertification de la commune à un degré intolérable. A l'allure de cette pratique des colons agricoles, c'est toute la localité qui est en perte face à la préservation de l'environnement. Aussi, malgré que l'igname et ses dérivés soient rentables au plan économique et dont la culture et les cossettes de courte durée, les Tchabè préfèrent le manioc de longue durée et dont les cossettes durent aussi longtemps avant de se tarir pendant la consommation.

Vu l'importance économique des différentes spéculations, les Tchabè cultivent environ 50 ha de manioc, 20 ha de maïs et 30 ha pour les autres spéculations tandis que les migrants font 60 ha d'igname, 30 ha de maïs et 10 ha pour les autres.

La production de la commune de Savè est passée de 19,798 tonnes en 1989 à 40,458 tonnes en 1998, soit une augmentation de 104,3 par rapport à la production de 1989. L'augmentation de la production qui est passée du simple au double est due à la contribution substantielle des migrants agricoles de la troisième génération, c'est-à-dire celle de 1989 (Yabi, 2002).

Certaines pratiques culturales sont en déphasage aussi bien au niveau des migrants que des autochtones et constituent les causes de la mise en jachère qui n'est, ni unanime, ni automatique auprès des deux catégories de producteurs. En moyenne la période de mise en jachère chez les Tchabè est de 4 à 5 ans et celle des cultures avant la mise en jachère est de 5 à 6 ans alors que chez les colons agricoles la durée de la jachère est de 5-6 ans et celle des cultures avant la jachère est 8 à 10 ans.

Ces constats rejoignent les observations faites par Mama (2002) dans les communes de Save et de Ouèssè ou les durées de jachères varient de 0 à 4 ans pour les natifs du milieu et entre 4 et 8 ans pour les colons agricoles, en lien avec la différence du système cultural.

Les systèmes de production des migrants sont beaucoup plus destructeurs des terres que ceux des autochtones. Vu le degré d'occupation des terres par ces migrants, les conflits motivés par le contrôle agraire ne tardent pas à surgir. En effet, la violation de l'interdiction aux colons de planter des cultures pérennes sur leur terre de culture entraîne systématiquement des conflits entre propriétaires terriens et colons agricoles. Ces cas sont rencontrés dans la zone à Ouoghi et Alafia tout ceci parce que les colons agricoles s'érigent en propriétaire de terres une fois installés et ils commencent par brader ou vente des terres aux nouveaux venus après eux. Ainsi, dans l'espace d'une courte période, de grandes superficies de savanes boisées ou de forêts sont détruites par ces actions et pressions anthropiques. La conséquence directe de ces occupations anarchiques est la tendance à l'autonomie de leurs hameaux et fermes réclamée par les colons agricoles. En effet, ces derniers cherchent à obtenir leur propre Groupement Villageois (G.V), leur école, leur centre de santé et leur forage au détriment du village d'origine. « Le principe en soi n'est pas mauvais mais c'est l'idée d'autonomie et d'indépendance agitée par leurs auteurs qui est à condamnée » d'après les autochtones du milieu.

4.3 Dynamique de l'occupation du sol et impact sur le couvert végétal

Les résultats obtenus ont révélé que la transformation de l'espace se fait suivant deux sens.

Primo, la pression foncière en rapport avec l'augmentation du nombre de colons agricoles et la densité des activités des exploitants forestiers : fabrication du bois d'œuvre, bois de feu et la carbonisation… sont à l'origine de la destruction massive du couvert végétale forestier. Cette situation décrite est complétée par la tendance à la généralisation des champs et jachères de même que les savanes à emprises agricole. L'explication possible de cette tendance est l'existence d'une rente sociale et foncière contraignante aux colons avant leur accès à la terre.

A ce rythme, si rien n'est fait de façon impérative, il y aura une tendance vers la désertification de la région tout comme c'est le cas dans les régions cotonnières du Borgou.

Secundo, l'action du reboisement qui est essentielle pour la protection de l'environnement est proscrite dans la région pour une catégorie de personnes. En effet, l'initiative de reboisement est interdite aux colons pour éviter l'expropriation des terres aux propriétaires fonciers. Ce qui est heureux est que le reboisement est bien compris par les autochtones surtout avec l'anacardier qui est devenu une culture généralisée dans la région. Cet effort de reboisement, qui est fait, milite en faveur de la conservation de l'environnement.

Par conséquent, il va falloir que les initiatives de la réglementation de cette activité soit prise pour être étendus aux migrants agricoles.

Les stratégies endogènes de lutte contre la dégradation des ressources naturelles sont relatives au contrôle qu'effectuent les agents des eaux et forêts pour limiter les dégâts et aux mesures coercitives prises à l'endroit des exploitants indélicats.

Pour une gestion durable de ces ressources naturelles, il faut accentuer la pratique du reboisement et lever l'embargo mis sur le reboisement pour les colons agricoles.

Toujours au niveau des systèmes de production, il faut noter que la pratique des migrants ne garantit pas une culture durable pour ce qui concerne l'utilisation effective des terres. Le fait d'abandonner les terres après une a deux saisons d'utilisation ne permet pas de parler de la

rentabilité de ces terres par rapport aux autochtones qui plantent des arbres et restent longtemps sur des parcelles avant de les abandonner.

4.4. Facteurs de la forte utilisation des terres

Au niveau de la gestion des ressources naturelles, les colons bradent les ressources forestières de toute nature surtout les rôniers devant servir à la fabrication du bois d'œuvre et de charbon. Ainsi, conscients de la protection de l'environnement, les autochtones refusent aux migrants d'exploiter des ressources naturelles notamment la flore. Par ailleurs, les systèmes de production des migrants leurs permettent d'avoir de bons rendements, ce qui suscite la jalousie des populations autochtones qui souffrent d'une forte émigration et parfois de l'effet de la paresse. Très peu d'entre elles s'adonne au travail de la terre et n'obtienne généralement qu'une faible production. Ceci se comprend aisément si l'on sait que le peuple Nagot est à l'origine commerçant.

Dans le secteur d'étude, le grand responsable de la dégradation de l'environnement reste jusqu'à présent l'agriculture. Cette agriculture est itinérante sur brûlis avec extension des cultures. Cette pratique porte un coup dur à l'environnement à cause du taux d'augmentation des champs, des jachères et des savanes à emprise agricole.

Le système de culture des autochtones est moins dégradant que celui des migrants. Le caractère de l'emprunt gratuit a pendant longtemps contribué à la destruction de vastes superficies parce que le colon agricole cherche à s'assurer d'un développement économique à travers les rendements de sa production.

Conclusion

Les résultats de cette étude sur la colonisation agricole et la gestion des ressources naturelles dans la commune de Savè ont permis d'analyser les différents modes et les formes d'accès à la terre, les systèmes de production aussi bien chez les autochtones que chez les colons, le rapport de collaboration entre migrants et autochtones dans le processus de développement et surtout d'apprécier l'ampleur de la dégradation de l'environnement tout en envisageant des perspectives pour une agriculture durable.

Cette étude révèle que les systèmes de production sont fonction de la tradition et de quelques pratiques agricoles. Les migrants ont importé certaines pratiques culturales concernant surtout la rotation des cultures et le billonnage. A leur arrivée au milieu d'accueil, les colons sont confrontés aux difficultés d'accès à la terre.

L'analyse de l'exploitation des terres dans le secteur d'étude a révélé une forte pression exercée par les colons sur les ressources naturelles. Les indices de cette forte pression sont entre autre la disparition progressive de la couverture végétale et la diminution des espèces faunistiques.

La prise de conscience des propriétaires fonciers par rapport à la dégradation de leurs ressources naturelles a engendré une réforme de la réglementation foncière à travers des textes législatifs du droit foncier coutumier. La carte d'occupation du sol de la zone d'étude indique clairement les parties dégradées du milieu. Face à ces considérations, l'espace du secteur d'étude doit être géré comme un patrimoine précieux à exploiter et auquel il faut veiller à sa conservation. Cette gestion doit s'intégrer dans une logique d'aménagement des terroirs qui prennent en compte les éléments constitutifs du milieu. Au total, cette étude montre la diversité des systèmes de culture, l'exploitation anarchique et exagérée des terres entraînant l'appauvrissement des terres et la baisse de la productivité et l'exploitation d'autres écosystèmes tels que les bas-fonds. Elle préconise les actions pour une bonne gestion des ressources naturelles en vue d'un développement durable des écosystèmes de ce milieu

Références bibliographiques

AFOUDA O. Y. Climat, Colonat agricole et impacts socio-économiques et environnementaux dans la Commune de Ouèssè. Mémoire de maîtrise de Géographie, UAC, FLASH, (2008). 94 p.

BIAOU A., Les pratiques agricoles actuelles caractérisées par l'agriculture itinérante sur brulis. Mémoire de maîtrise, 2002**.** 92 p.

DOSSA A K. B. Impacts socio-économique et environnemental de la culture du soja dans la commune de Tchaourou, Mémoire de Maîtrise de Géographie DGAT, FLASH /UAC (2013)**.** 105 p

KAKPO D., Les problèmes d'équilibre entre l'homme et la nature ont commencé à préoccuper les spécialistes des questions de la population

à partir de la révolution industrielle en Europe au XVIII° siècle, 2009. 102 p.
OLOUKOI J. Dynamique de l'occupation du sol dans le département des Collines et impacts sur l'utilisation des Bas-fonds. Mémoire de Diplômes d'Etudes Approfondies (DEA), UAC, (2005). 65 p
SCHWARTZ D.: Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes. 4è édition, Editions médicales, Flammarion, Paris, (1995) 314 p.
SEGLA A. A. Production et commercialisation de l'arachide dans la commune de Dassa-Zoumé, Mémoire de Maîtrise de Géographie DGAT, FLASH /UAC (2016).88 p
SOGUI DOOGUI O. M. Agriculture familiale et sécurité alimentaire dans la commune de Sinendé, Mémoire de Maîtrise de Géographie DGAT, FLASH /UAC (2017) 71 p
TOHINLO P. La dégradation des ressources dues aux actions anthropiques, 2001.
VODOUGNON J. B. Systèmes d'exploitation et leurs impacts sur les écosystèmes dans la vallée de la Sô. Mémoire de DEA, UAC, FLASH (1996).
Wokou G. Production agricole à Ouinhi : Importance socioéconomique et environnementale. Mémoire de maîtrise de géographie, UAC/FLASH, (2007) **:** 86 p.
YABI C. Migrations rurales et questions foncières dans le secteur Savè-Ouèssè et Tchaourou (2002).